

Info-parents Mars 2020

Message de la direction

Lorsque la relâche est chose du passé, c'est le signe que le printemps arrive à nos portes!

Il ne faut pas, pour autant, relâcher les efforts scolaires et le suivi au niveau de l'étude et des devoirs.

L'étape 3 vaut pour 60% de l'année scolaire, elle est donc très importante.

Merci de soutenir jusqu'au 19 juin votre enfant dans son organisation scolaire et dans sa réussite académique!

Mme Sonia...



MERCI
de voir à ce que
votre enfant porte
les vêtements ap-
propriés pour la
température très
variable de jour en
jour: bottes de
neige ou de pluie,
manteau chaud,
tuque ou cache-
oreilles et pantalon
de neige ou de
pluie

Le soulier n'est
pas encore accep-
té sur la cour
d'école.

Dans ce numéro :

Mot de la direc-
tion 1

Service de
garde 1

Nouvelle loi sco-
laire (loi 1) 2

Semaine de la
culture, salon du
livre 2

OPP 3

Repas et colla-
tions 3

CÉ 3

Service de garde...

Nous vous rappelons que les frais de garde doivent être payés dès réception afin d'éviter des avis de non-paiement et un suivi juridique de la commission scolaire. Pour vos questions ou besoins, n'hésitez pas de contacter Mme Mireille Boulanger au service de garde.

Journées
pédagogiques
à venir:

**Aucune
journée
pédagogique
en mars**

Nouvelle loi sur la gouvernance scolaire

Le 8 février dernier, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires (Loi 1)*. Les principaux changements concernent la gouvernance des commissions scolaires.

Nous passerons d'un conseil des commissaires élu à un conseil d'administration constitué de parents, employés et représentants de la communauté. Toutes les équipes concernées s'affairent actuellement au plan de transition menant à la création du centre de services scolaire tout en accompagnant les établissements dans la réussite des élèves.

Programmation « Culture à l'école » et salon du livre...

Au cours des prochaines semaines, les enfants vivront des ateliers dans le cadre du programme « Culture à l'école »! Ils rencontreront un compositeur, M. Jérôme Minière et un écrivain de littérature jeunesse, M. Bertrand Gauthier. Ces deux activités sont soutenues financièrement par le programme Culture à l'école du gouvernement québécois et par l'OPP de l'école.

De plus, pour une 3^e année consécutive, **le mardi 24 mars**, un **salon du livre sera organisé dans l'atrium de l'entrée principale**. Le libraire « **les livres Babar** » de **Pointe-Claire** sera des nôtres pour faire découvrir des nouveaux livres aux enfants. Gageons que ces découvertes développeront, chez les enfants, le goût à la lecture!!! Nous vous garantissons des nouveautés et du choix en nombre suffisant pour le plaisir de tous!

En collaboration avec l'OPP et les bénévoles de l'école, le salon du livre sera ouvert aux parents à compter de 15h00 et ce, jusqu'à 17h45 pour venir acheter des livres ! C'est une belle façon d'encourager la lecture, de souligner les beaux résultats au 2^e bulletin et de soutenir financièrement les projets de l'école. Une ristourne sur les ventes réalisées lors du salon du livre sera remise à l'école. Cette remise est ainsi réutilisée pour les achats à la bibliothèque de l'école.

De plus, invitez vos amis et voisins! Ils sont les bienvenus!

Au plaisir de vous croiser lors de notre traditionnel salon du livre !!!

Organisme de participation des parents (OPP)...

Avec les montants amassés grâce aux campagnes de financement cette année, l'OPP a soutenu les activités suivantes:

Bibliothèque: revues et livres (tout près de 2000\$)

Culture à l'école: 1 425\$

Fête de la rentrée: 3 000\$

Fête hivernale (tire): 450\$

Autobus pour le cross-coutry: 600\$

Jeux pour les récréés: 450\$

Labyrinthe d'Halloween: 250\$

Fête de fin d'année: 2000\$

Cours dons: 150\$

Déjeuner de Noël: 1 160\$

Jeux de société pour les classes: 1700\$

C'est aussi grâce à vous si le tout est rendu possible! Merci au nom des 345 élèves...

Repas et collations à l'école...

Voici quelques rappels importants pour la gestion des collations et du dîner à l'école:

*Votre enfant a besoin de quelques collations pour la journée (matin, après-midi et pour le service de garde s'il le fréquente).

*Aucun contenant en verre n'est permis.

*Il est TRÈS recommandé de prévoir un bloc réfrigérant (de type Ice Pack) dans la boîte à diner (les boîtes à diner ne sont pas au réfrigérateur dans la journée).

*Aucun micro-ondes n'est disponible pour réchauffer les plats de la maison. Vous devez prévoir l'utilisation d'un « thermos » pour un diner chaud fourni de la maison.

*Ne pas oublier de fournir des ustensiles à votre enfant. Plusieurs enfants n'en ont pas...

Conseil d'Établissement (CÉ) ...

Voici la prochaine séance du conseil d'établissement:

Lundi le 30 mars dès 18h45 au salon du personnel
Vous êtes les bienvenus!

